

## Particuliers

Si vous aimez le Festival, son accueil familial et décontracté, sa programmation musicale mêlant découvertes et artistes confirmés, vous pouvez vous aussi soutenir cette belle manifestation en devenant Mécène particulier du Festival.

La loi sur le mécénat vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale égale à 66% du montant du don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ce mécénat vous donne également droit à des contreparties en invitations, proportionnelles à la valeur de votre don. Nous vous fournirons alors un reçu pour don.

<b>MONTANT DU MÉCÉNAT</b>	<b>75 €</b>	<b>168 €</b>
Montant de la déduction fiscale	49.50 €	111 €
<b>Coût réel supporté</b>	<b>25.50 €</b>	<b>57 €</b>
Contreparties	Un Pass 1 jour (2 ou 3 ou 4 Août)	Un Pass 3 jours (2.3.4 Août)

Renseignements : [Chienaplumes@wanadoo.fr](mailto:Chienaplumes@wanadoo.fr) 03.25.88.88.81

## Professionnels

Devenir Partenaire ou Mécène du Festival LE CHIEN A PLUMES, c'est l'occasion de vous impliquer dans une action culturelle locale à fort rayonnement médiatique, régional et national.

En associant votre image au Festival LE CHIEN A PLUMES, vous mettez en avant vos valeurs culturelles et associatives et participez à l'attractivité de votre territoire. Soutenir le Festival, c'est permettre à ce rendez-vous incontournable du spectacle vivant en Champagne Ardenne, de continuer d'exister et d'améliorer les conditions d'accueil des festivaliers et des artistes !

Choisir entre le Mécénat et le Partenariat :

	<b>PARTENARIAT</b>	<b>MÉCÉNAT</b>
Description	Opération commerciale (Déductible des charges d'exploitation)	Opération non commerciale (Non assujettie à la TVA)
Nature du don	Numéraire ou Nature ou Compétence	

Avantages	Contreparties en communication et/ou en invitations	Réduction d'impôt sur les bénéfices de 60% Contreparties jusqu'à 25% du montant du don (Conformément à l'article 238 bis-1 du CGI relatif au régime fiscal du mécénat d'entreprise) Contreparties en communication et/ou en invitations
-----------	---	---

## CONFIRMATION DE MECENAT POUR L'ÉDITION 2019

Je soussigné .....

Adresse .....

Code ..... Ville .....

Tel ..... Email .....

Désire faire un don à l'association LE Chien à Plumes

d'un montant de : ..... €

Et recevoir ..... Place(s) 1 jour

..... PASS 3 jours

Merci de joindre votre cheque à l'ordre de 'le Chien à plumes' a envoyer à :

Le Chien à plumes - Ecluse 13 – 52190 DOMMARIEN

Un reçu au don vous sera envoyé. Vos entrées vous seront envoyées par mail ou seront à retirer sur place au guichet 'Invitation' sur présentation d'une carte d'identité.

Pour plus d'infos 03.25.88.88.81 / [chienaplumes@wanadoo.fr](mailto:chienaplumes@wanadoo.fr)